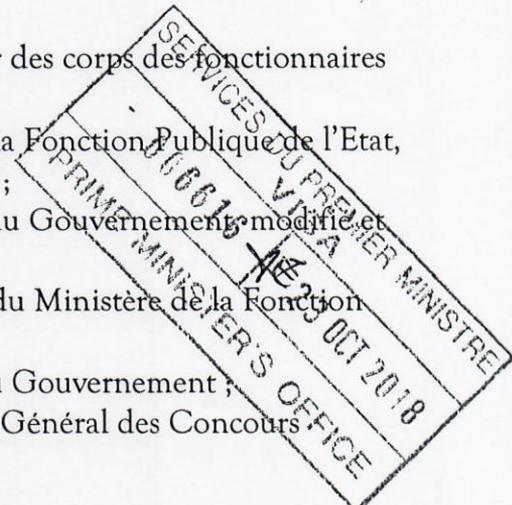


25 OCT 2018

ARRETE N° 11007935 MINFOPRA DU \_\_\_\_\_  
Portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de  
personnels dans le corps des fonctionnaires de la Statistique, session de  
2018.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME  
ADMINISTRATIVE,**

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret n°75/780 du 18 décembre 1975 portant Statut Particulier des corps des fonctionnaires  
des Services Démographiques et Statistiques ;  
Vu le décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat,  
modifié et complété par le décret n°2000/287 du 12 octobre 2000 ;  
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et  
complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction  
Publique et de la Réforme Administrative ;  
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours  
Administratifs,



**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** - a)- Le présent arrêté porte ouverture d'un concours professionnel pour  
le recrutement de personnels dans le corps des fonctionnaires de la Statistique,  
suivant la répartition ci-après :

- Quinze (15) Ingénieurs Principaux des Travaux Statistiques, catégorie  
« A » deuxième grade de la Fonction Publique ;
  - Vingt (20) Ingénieurs des Travaux Statistiques, catégorie « A » premier  
grade de la Fonction Publique ;
- b)- Ledit concours se déroulera le 15 décembre 2018 au centre  
unique de Yaoundé.

**Article 2 : CONDITIONS À REMPLIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE.**

Concours	Cat.	Age exigé	Ancienneté exigée	Observations
Ingénieurs Principaux des Travaux Statistiques	A2	50 ans au plus 1 <sup>er</sup> janvier 2018 (être né après le 31/12/1967).	05 années de service effectif dans le grade au 1 <sup>er</sup> janvier 2018.	Réservé aux Ingénieurs des Travaux Statistiques, catégorie « A1 ».
Ingénieurs des Travaux Statistiques	A1	50 ans au plus 1 <sup>er</sup> janvier 2018 (être né après le 31/12/1967).	05 années de service effectif dans le grade au 1 <sup>er</sup> janvier 2018.	Réservé aux Techniciens Principaux de la Statistique, catégorie « B2 ».

**Article 3 : COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.**

Les dossiers de candidature qui seront reçus complets et contre récépissé au  
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction du  
Développement des Ressources Humaines de l'État, Service des Concours Internes

(4<sup>ème</sup> étage, portes 405 et 409) ou dans les Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Service des Recrutements et de la Formation jusqu'au **vendredi 30 novembre 2018**, délai de rigueur, devront impérativement comprendre les pièces suivantes :

1. Une fiche d'inscription timbrée à mille (1 000) francs CFA, dont l'imprimé est disponible dans les services du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ou dans les Délégations Régionales du même Ministère et téléchargeable sur le site internet : <http://www.minfopra.gov.cm> ;
2. Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance signée par une autorité civile compétente ;
3. Une quittance de versement de la somme de vingt mille (20 000) francs CFA délivrée par le Chef de Service des Concours Internes ou par le Chef de Service des Recrutements et de la Formation dans les Délégations Régionales du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
4. Une photocopie de l'acte d'intégration ;
5. Une photocopie de l'acte de reclassement, d'avancement de grade ou de changement de corps ;
6. Une photocopie du dernier acte d'avancement ;
7. Une attestation de présence effective ;
8. Deux (02) photos 4x4 ;
9. Une enveloppe timbrée à cinq cents (500) francs CFA à l'adresse du candidat.

**N.B:**

- **Tout dossier incomplet, en retard ou dont les pièces sont signées dans un commissariat de police sera purement et simplement rejeté.**
- **L'authentification des actes de carrière se fait d'office au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.**

**Article 4 : PROGRAMME, HORAIRES ET MODALITÉS DU DÉROULEMENT DES ÉPREUVES.**

- 1- Le programme est celui annexé au présent arrêté.
- 2- Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon le calendrier ci - après :
  - a. **Épreuves écrites.**

Date	Nature des épreuves	Horaires	Durée	Coef.	Note éliminatoire
15 décembre 2018	Culture Générale	8h00-12h00	4 H	4	05/20
	Épreuve Technique	13h00-17h00	4 H	6	05/20

- L'heure limite d'accès dans les salles est impérativement fixée à 7 heures précises.

**b. Épreuves orales.**



- Seuls les candidats des catégories « A » et « B » admissibles seront autorisés à subir lesdites épreuves.

Date	Nature des épreuves	Horaires	Coef.
A déterminer	Entretien avec le jury	Dès 08h00	1
	Épreuve orale de langue		1

- Un communiqué du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative précisera les dates et horaires de passage desdites épreuves.

**Article 5 : PUBLICATION DES RÉSULTATS DU CONCOURS**

Les résultats du présent concours seront publiés par arrêté du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 25 OCT 2018

**Le Ministre de la Fonction Publique  
et de la Réforme Administrative,**



*Joseph Lé*

## ANNEXE

### PROGRAMME DU CONCOURS PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS DANS LE CORPS DES FONCTIONNAIRES DE LA STATISTIQUE

#### ❖ **INGENIEURS PRINCIPAUX DES TRAVAUX STATISTIQUES/INGENIEURS DES TRAVAUX STATISTIQUES** **STATISTIQUE DESCRIPTIVE**

##### **Distributions Statistiques à un caractère**

1. Tableaux statistiques et représentations graphiques : diagrammes, polygones et fréquences, histogramme, courbe cumulatives.
2. Caractéristiques de tendance centrale
  - a) conditions de Yule
  - b) moyennes : arithmétique, géométrique, harmonique, quadratique.
  - c) Mode
  - d) Médiane.
3. Caractéristiques de dispersion : écarts moyens, variance, écart-type, coefficient de variation, écart interquartile, quartiles, décimales, notion du moment.
4. Caractéristiques de forme = coefficients d'asymétrie et d'aplatissement.
5. Les caractéristiques de concertation = courbe de concentration, indice de concentration, médiale.
6. Mélange de la population : moyenne, variance.



##### **Distributions Statistiques à 2 caractères**

1. Tableaux statistiques : présentation, distributions marginales et conditionnelles, les caractéristiques marginales et conditionnelles.
2. Etude des liaisons entre les variables indépendance, liaison fonctionnelles et dépendance statistique.
3. Ajustement linéaire : méthode des moindres carrés, droite des moindres carrés.
4. Mesure des liaisons entre les variables : courbe de régression, covariance, coefficient de corrélation, rapport de corrélation linéaire, droite de régression.

##### **Séries Chronologiques**

1. Généralités : définition, composantes fondamentales et les lois de composition.
2. Analyse du mouvement de longue durée = méthode empiriques et analytique.
3. Analyse du mouvement saisonnier : méthode des moyennes mensuelles, méthodes des rapports au trend, coefficient saisonnier.
4. Dessaisonnalisation.

##### **Instruments d'analyse démographique**

1. Diagramme de Lexis : construction ; quelques observations sur le schéma de Lexis.
2. Deux types fondamentaux d'analyse démographique : l'analyse longitudinale, l'analyse transversale.

3. Les taux et les quotients.

## STATISTIQUE MATHÉMATIQUES

### **Principales lois de probabilité**

1. Variable aléatoire
2. Lois du type 1
3. Lois du type 2.

### **Fonctions de variables aléatoires**

1. Compléments, probabilités composées
2. Fonction de variables aléatoires.

### **Convergences stochastiques**

1. Inégalité de Bienaimé-Tchebycheff
2. Convergence en probabilité, en loi, théorème central limite.

### **L'ajustement**

1. Le problème
2. Ajustement à une loi de probabilité.

### **L'échantillonnage**

1. Tirage d'un échantillon
2. Techniques de sondages
3. Distribution d'échantillonnage.

### **L'estimation**

1. Introduction
2. Estimation ponctuelle
3. Estimation par intervalle

### **Les tests statistiques**

1. Introduction
2. Les tests paramétriques
3. Les tests non paramétriques.

## SONDAGES

1. Les plans de sondage
2. Construire une base de sondage
3. Déterminer la taille utile de l'échantillon
4. Faire le tirage de l'échantillon
5. Calcul des estimateurs et des intervalles de confiance.

## PRATIQUE

### **Pratique des enquêtes**

1. Confection d'un questionnaire
2. Confection des grilles de codification
3. Utilisation des logiciels pour la saisie.

### **Le traitement des données et utilisation de l'informatique**

1. Correction des données



2. Tabulation et calcul des indicateurs
3. Application informatique.

### **Utilisation des tests et exploitation des documents statistiques.**

1. Hypothèses et condition d'utilisation des tests.
2. Analyse des tableaux des données
3. Résumé de l'information et les caractéristiques
4. Tableaux de contingence : profils, indépendance et test du Khi Deux.

### **Elaboration des indices de prix**

1. Indice des prix à la consommation.

### **FINANCES PUBLIQUES**

1. Budget de l'Etat et lois de finances.
2. Les recettes et les dépenses publiques.
3. Politique budgétaire et politique fiscale : objectifs et moyens.

